

membres de conseils centraux peuvent exprimer des opinions qui ne sont pas partagées par la masse des ouvriers.

J'ai reçu, ce matin, dit-il, une lettre signée par MM. J.-D. Foster, président, et Gustave Franceq, secrétaire d'une organisation ouvrière à Montréal, me demandant de voter en faveur du bill Finnie pour me rendre aux vœux des ouvriers de Montréal. Je ne crois pas plus que l'opinion de ces gens-là soit celle des ouvriers de Montréal que j'ai cru le sentiment de mon ex-adversaire être celui des ouvriers de Saint-Sauveur.

Les ouvriers de Montréal ne sont pas en faveur de cette mesure puisque, de l'aven même du *Pays*, une ligue de dames a été formée pour prêcher cette doctrine de porte en porte et gagner les femmes des ouvriers de Montréal à la thèse chère au député de Saint-Louis, afin d'atteindre les maris par ricochet. Si les ouvriers sont mûrs pour la question, pourquoi cette ligue de dames pour les endoctriner ?

M. Langlois répudie le *Pays* comme un organe qui prêche les doctrines de la Révolution et termine en disant qu'il est en faveur de l'obligation scolaire, pourvu que cette obligation vienne des parents.

\* \* \*

Le bill Finnie fut rejeté par un vote de 62 contre 6. Il faisait vraiment bou, a écrit un journaliste, de constater, durant tout ce débat sur l'instruction obligatoire, la presque unanimité qui régnait dans la Chambre contre le projet proposé et, surtout, de voir les deux chefs politiques conduire leurs troupes au combat avec tant d'intelligence et d'énergie. Cette union des forces politiques de notre Législature sur le terrain du droit, de la justice et du bon sens, est un spectacle réconfortant, et nous permet de croire que les utopies radicales, si elles ont malheureusement déjà gangrené un certain nombre d'esprits dans notre province, sont loin, Dieu merci, d'y avoir acquis droit de cité.